

Réf: Dossier N° 026068

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE ASAY » en

Abidjan, Cocody, ANGRE,

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 04/06/2021 reçus par Me YAPO-KOYO Flore , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 18/06/2021, il a été constitué une SAS P aux SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE ASAY » en

L'achat, la vente, la gérance, l'administration, la mise à bail de tous biens immobiliers La construction, la transformation, la réhabilitation et l'entretien de tous biens immobiliers La promotion immobilière L'aménagement de parcelles de terrains non bâties tous travaux de terrassement, l'élagage, lotissement, d'assainissement, de viabilisation, l'importation, l'exportation, l'achat, la vente, la distribution, la représentation commerciale de tous équipements, matériaux et outillages de construction l'importation, l'achat, la location de tous engins nécessaire à la réalisation de l'objet social, notamment les engins de démolition, d'excavation, bétonnières L'aménagement et la décoration de tous espaces (jardins, vitrines, magasins, bureaux, appartements, salles de réunion, salles de réception etc.) La passation de tous entrant dans l'objet de la société l'exécution de soit par voie de soumission autrement, avec tous services publics ou avec tous particuliers prise participation par tous les moyens dans toutes sociétés créées ou à créer ayant objet similaire ou connexe, notamment par voie de souscription ou achat de titre ou de droits fiscaux, fusion ou alliance , création de sociétés nouvelles par tous les moyens, apports, commandites, associations en participation ou groupement d'intérêts Et généralement toutes opérations industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Abidjan, Cocody, ANGRE,

Mme OUATTARA FATOUMATA JOELLE DESIREE (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2021-B16-00080 du 07/09/2021 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°24831/GTCA/RC/2021 du 07/09/2021

